



LES MARIAGES FORCÉS ET LE DROIT

Conférence n°2 : L'articulation des règles nationales et internationales

25 avril 2017, 14h-17h, Amphithéâtre Guy Isaac

14h00 : Ouverture et présidence d'atelier

Joël Andriantzimbazovina, Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole, IRDEIC.

14h05 : Le droit français des libertés face aux mariages forcés

Pierre Egea, Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole, IMH.

14h25 : Les instruments régionaux de protection des droits de l'homme et les mariages forcés

Wenceslas Monzala, Doctorant en droit public, Université Toulouse 1 Capitole, IRDEIC. Chercheur détaché auprès de la Cour européenne des droits de l'homme.

14h45 : Les mariages forcés dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

Yannick Lécuyer, Maître de conférences HDR en droit public, Université d'Angers, Centre Jean Bodin. Collaborateur de la Fondation Cassin.

Pause

15h30 : Le droit d'asile face aux mariages forcés

Hélène Raspail, Maître de conférences en droit public, Université du Maine, Thémis-UM.

15h50 : Mariages forcés et traite des êtres humains

Kristine Plouffe-Malette, Avocate inscrite au barreau du Québec, Candidate au doctorat, Université de Sherbrooke. Rédactrice en chef de la Revue québécoise de droit international.

16h10 : Mariages forcés et violences à l'égard des femmes

Jeanne Dupendant, Doctorante en droit public, Université Paris Nanterre, CEDIN.

Débats



LES MARIAGES FORCÉS ET LE DROIT

Conférence n°3 : Les acteurs de la protection des individus exposés aux mariages forcés

29 mai 2017, 14h-17h, Amphithéâtre Guy Isaac

14h00 : Ouverture et présidence d'atelier

Pierre Egea, Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole, IMH.

14h05 : Le rôle des pouvoirs publics

Christine Escoulan, Conseillère Déléguée, Éluë en charge de l'Etat Civil, Ville de Toulouse (*horaire d'intervention susceptible d'être modifié*).

14h20 : Le rôle des associations

Cécile Corso, Responsable de projet et juriste en droit international privé, association « Femmes informations juridiques internationales Rhône-Alpes (FIJI-RA) ».

14h40 : Les mécanismes nationaux de protection des individus exposés au mariage forcé

Aurélië Tardieu, Maître de conférences en droit public, Université de Caen Basse-Normandie, CRDFED.

Pause

15h20 : Les mécanismes internationaux de protection des individus exposés au mariage forcé

Marjorie Beulay, Maître de conférences en droit public, Université de Picardie Jules-Verne, CURAPP.

15h40 : Les outils de droit international privé pour lutter contre les mariages forcés

Estelle Fohrer-Dedeurwaerder, Maître de conférences en droit privé, Université Toulouse 1 Capitole, IRDEIC.

16h00 : La sanction pénale des mariages forcés

Paul Cazalbou, Maître de conférences en droit privé, Université Toulouse 1 Capitole, IRDEIC.

16h20 : Projection du court-métrage britannique « Red River » (11 min., 2015)

Avec l'aimable autorisation de la réalisatrice et productrice, Emma Lindley.

Débats